

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 mai 2019

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD3134

présenté par
Mme Abba, rapporteure

ARTICLE 1ER B

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« environ ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.